



Revue de géographie historique

12 | 2018

De l'Afrique de l'Ouest à l'océan Indien : approche géohistorique et enjeux géopolitiques

L'Histoire de l'organisation politique de l'espace en Iran

Syrus Ahmadi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/geohist/1505>

DOI : [10.4000/geohist.1505](https://doi.org/10.4000/geohist.1505)

ISSN : 2264-2617

Éditeur

Association française de la Revue de géographie historique

Référence électronique

Syrus Ahmadi, « L'Histoire de l'organisation politique de l'espace en Iran », *Revue de géographie historique* [En ligne], 12 | 2018, mis en ligne le 20 mai 2018, consulté le 12 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/geohist/1505> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geohist.1505>

Ce document a été généré automatiquement le 12 juin 2021.



Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'Histoire de l'organisation politique de l'espace en Iran

Syrus Ahmadi

Introduction

- 1 Durant l'histoire, le découpage des unités territoriales en des unités plus petites, constituait l'un des défis majeurs des Etats. L'étendue du territoire et des conditions géographiques dominantes au plateau de l'Iran (reliefs, montagnes, plaines, rivières) ainsi que des caractéristiques culturelles (langue, religion, ethnies, groupes sociaux etc.), la responsabilité de l'Etat pour garantir le bien-être du peuple, faciliter la gestion des affaires publiques, la démographie et sa dispersion, l'emplacement des ressources économiques, agressions par des étrangers, la position stratégique et en général, la gestion politique du territoire, ont joué de grands rôles dans le découpage territorial ainsi que dans la limitation des unités politiques (Amirahmadian, 2004, 11).
- 2 Le gouvernement local dans le sens contemporain, n'existait pas avant la période de la Révolution constitutionnelle (1905-1911) en Iran, mais il existait une sorte de décentralisation et des gouvernements locaux auxquels le gouvernement central confiait des compétences déterminées.
- 3 L'Iran antique, surtout à l'époque Achéménide (330-559 av. J.C.), possédait un système semi-fédératif. Le territoire était divisé en différentes unités politiques (Satrapies), ayant des cultures, des ethnies et des langues distinctes. Chaque Satrapie possédait d'une certaine liberté et autonomie dans la gestion de ses affaires surtout ce qui concerne la religion, la langue et l'économie.
- 4 A l'époque Séleucides (129-339 av. J.C.), le système administratif urbain était issu de l'Empire grec et chaque ville était gérée par un administrateur urbain. A l'époque de l'Empire Parthe (Ashkaniyan) (247 av. J.C.- 224 ap. J.C.), les unités locales avaient plus d'autonomie dans la gestion des affaires locales et il y avait une sorte d'Etat très décentralisé.

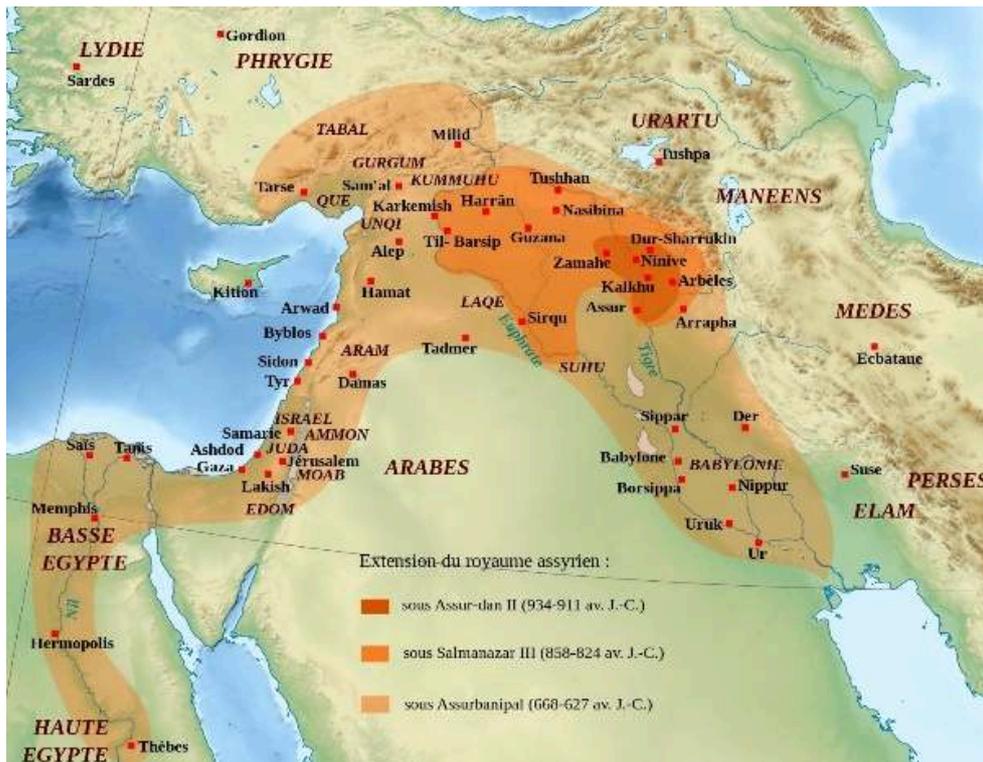
- 5 A l'époque des Sassanides (224-651), la gestion des affaires locales est inspirée du système mis en place à l'époque achéménide mais apparaît plus centralisé. Lors de l'entrée de l'Islam en Iran, il n'y avait plus un Etat central. Les gouvernements locaux et un système de féodalité caractérisaient cette époque.
- 6 A l'époque des Safavides (1501-1736), en Iran, avait été installé un Etat uni et Inclusif. Des provinces et vilayets étaient gérés par des *Valis* et *Biglarbeigui* ayant des compétences complètes et étaient nommés par le gouvernement central. Cet Etat a vécu jusqu'à l'époque Afsharides (1736-1749) et Zandes (1750-1794) (Veissi, 2013, 174). Cette situation s'est poursuivie jusqu'à la Révolution constitutionnelle (1905-1911). Les dirigeants politiques iraniens jusqu'à cette période n'avaient pas procédé à la division administrative du pays. Ce qui existait est hérité du passé. Les faiblesses du Parlement législatif, les émeutes et les conflits internes ont déstabilisé le pays. Ce furent des dirigeants locaux dans les villes ou villages qui géraient les affaires populaires. Avant la Révolution Constitutionnelle, il n'y avait pas de loi sur le découpage territorial. La loi de 1907 est la première loi écrite qui détermine clairement les limites et la manière de gestion du pays (Faridi, 2014, 33). Le désordre politique, les émeutes et les divergents ethniques survenus après la Révolution Constitutionnelle en Iran, prépara le terrain pour un gouvernement autoritaire. Après le coup d'Etat de 22 février 1920, et la nomination de Reza Khan comme président du Cabinet des ministres par la proposition de Seyed Zia Tabatabaïi, est déclenchée la transition de pouvoir des Ghajar aux Pahlavis.
- 7 Reza Shah (1925-1941) en centralisant des ressources et le pouvoir, créant une armée moderne, affaiblit les centres de pouvoir locaux, sédentarise les nomades et procède à la création d'un nouveau système bureaucratique, à des réformes financières et à la centralisation des ressources administratifs. Il a généré les bases d'un État absolu moderne. Il cherchait des évolutions économiques, scientifiques, culturelles et sociales en Iran par la centralisation du pouvoir (Bashiriye, 2003, 68). En instaurant la loi municipale du 20 mai 1930, il désavoua tous les éléments démocratiques de la loi Baladiyé (ancien municipalité) du 1907 et approuve la loi de Division territoriale du 5 novembre 1936. Il a fait abolir la loi "Associations d'État et provinciales" et nomma des acteurs publics en les renforçant dans la gestion des affaires publiques (Veissi, 2013, 178). Depuis, le modèle d'un Etat centralisé et unitaire continue de régner en Iran malgré différentes périodes de force et de faiblesses. D'une part, Dans le modèle unitaire de gouvernance en Iran, le pouvoir politique et exécutif est concentré au sommet de la structure politique de l'Etat. D'autre part, selon le principe de délégation de pouvoir, une sorte de pouvoir contrôlé, progressivement et d'un processus diminutif, était transféré et confié aux niveaux inférieurs de l'appareil d'Etat. Autrement dit, le pouvoir politique est injecté progressivement aux niveaux inférieurs de l'État (Hafeznia, 2002, 453).

I. Avant l'Islam

- 8 Le territoire des Mèdes (en vieux perse : Māde-, grec ancien : Μῆδοι), se bornait à Aras (rivière) et aux sommets d'Alborzes au Nord, au Dashte- Kavir (désert) à l'Est, aux montagnes Zagros à l'Ouest (Diakonoff, 1978, 79). Selon Hérodote et selon les inscriptions sur pierre à Bistun, le Royaume des Mèdes comprenait Pars, Arménie, Achour, Ilam, Drangiane¹, Parte, Hyrcanie (Gorgan), Harat, Khwarezm, Scythes,

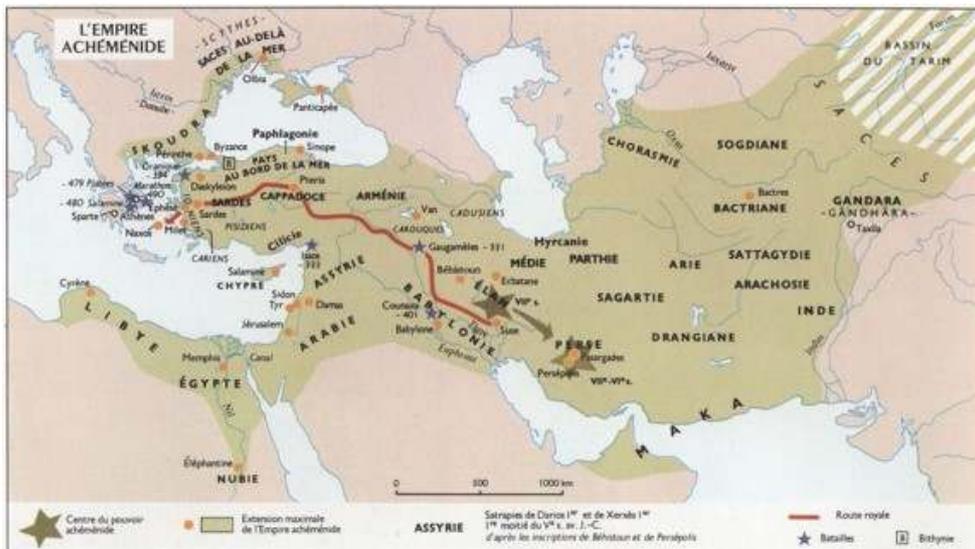
Casprien, Parikanian. Made était un royaume ancien plutôt militaire et son existence dépendait de ses victoires et échecs militaires. C'était la première organisation d'état inaugurée par les combattants nordistes qui parlaient la langue iranienne (Rezaii, 1997, 291).

Document 1 : l'Empire Mède



- 9 A l'époque des Achéménides, le Grand Dariush (Ve siècle avant J.C.), après la fin des guerres civiles et l'expansion de son territoire, a divisé l'Iran en plusieurs Etats fédérés. Chaque Etat était géré par un *Xashatarpawn* (gouverneur), *Xashatar* (c'est-à-dire "ville") et *Pawn* (c'est-à-dire Gardien). *Pawn* maintenu en langue persane est devenu le verbe *Paidan* c'est à dire garder, gérer, préserver. Ce verbe de *Pawn* (garder) démontre la gestion d'un espace géographique dans le cadre d'un système politique et d'une façon *Xashatarpawn* avait un sens politique. Les Grecs ont prononcé ce mot *Satrapie*. Sous les Hacheminides, l'Etat fédéré géré par ce gouverneur n'était pas appelé *Xashatarpawn*, mais *Satrapie* à l'époque des Partes désignait une espace géographique déterminée. Sous les Achéménides, chaque *Xashatarpawn* était un Etat fédéré indépendant en matière de gestion des affaires intérieures, religieuses et judiciaires, mais ses grandes politiques intérieures et extérieures étaient dépendantes de l'Etat central et des agents désignés par le Roi. A l'échelle des Etats fédérés, leur relative autonomie dépendait, en fait, de la faiblesse ou de la puissance, selon les cas, par rapport au gouvernement central (Shahin, 2000, 10).
- 10 Ce modèle de division politique de l'espace et de gouvernance du territoire de l'époque de Darius, en Iran, avait été inspiré par d'autres pays et d'autres gouvernements puissants comme l'empire romain, la dynastie indienne Maurya à l'époque des Shoka (Hafeznia, 2000, 286).

Document 2 : Empire Achéménide



- 11 Les villes situées à l'Est des montagnes Zagros (à l'Ouest du pays) étaient des centres de l'appareil d'Etat et de l'administration ainsi que le centre de prise des décisions politiques. (Durant, Will, 1988, Volume 1, 412). Ces villes collectaient des impôts et fournissaient des soldats pour l'armée nationale. Dans ces régions, à part des agents publics ou militaires, il y avait des fonctionnaires pour superviser l'alimentation et la santé publique (Pakzad, 2011, 72). A l'époque des Achéménides, au niveau le plus élevé, il y avait 7 grandes *Xashatarpawn*. Puis chacune se constituait de plusieurs *Xashatarpawn* dont l'un était le chef-lieu.
- 12 A l'époque des Séleucides le découpage territorial ressemblait à celui de l'époque Achéménides (Kalej, 1971, 51). Le territoire de cette dynastie étant plus petit que celui des Achéménides, mais son administration territoriale lui ressemblait et le pays se constituait de 72 Satrapie (Diakonoff, 1978, 20). L'Etat séleucide se composait de plusieurs Satrapies et les dirigeants nommés par le Roi s'appelaient *Strateg*. Certains historiens croient à 72 Satrapies mais plus certainement on peut dire qu'il y avait 25 à 28 Satrapies. Celles-ci se divisaient en *Oparkhis* dont chacune se divisait en *Hipparchies* et chaque *Hipparchie* se composait des *Ostatema*. Ces derniers étaient des stations de poste à l'époque des Achéménides qui se sont transformés après en unités administratives les plus inférieures du pays (Boyle, 2002, 106). Chaque Satrapie possédait un chef-lieu qui était son centre administratif (Amirahmadian, 2004, 26).
- 13 Le roi nommait les dirigeants des Satrapies, mais il ne s'ingérait pas dans leurs affaires intérieures, ces dernières étaient décidées et mises en œuvre par le Conseil municipal (Pakzade, 2011, 91). Tenant compte du nombre supérieur des Satrapies séleucides en comparaison avec celui des *Xashatarpawn*, on peut dire que des *Xashatarpawn* (à l'époque des Achéménides) étaient promus en "Satrapies". Le découpage territorial aussi était développé de 2 à 4 niveaux. Cela montrait que dans la pensée des Grecs pour mieux gérer le pays, ils préféraient l'augmentation du nombre des villes et la création des villes nouvelles en périphérie des villes locales. Car depuis un siècle (Ie-IIe siècles), le nombre des satrapies a augmenté de 25 à 72 et on peut en déduire que le royaume séleucide cherchait à installer un système semi-centralisé ayant un nombre élevé d'unités territoriales, à l'échelle du pays, pour mieux le contrôler. Les habitants des Satrapies du point de vue économique et politique étaient dépendants de l'un des trois

centres de l'Empire, c'est à dire les Satrapies de l'Asie Mineure dépendaient de la ville de Sardes, et celles de la Syrie d'Antioche (Diakonoff, 1972, 22). Les territoires se divisaient en deux parties : royaux et urbains. Les terrains royaux étaient plus vastes et comprenaient tous les terrains occupés par la force militaires (Ibid, 24).

- 14 A l'époque des Parthes, le pays était géré de manière féodale. Les unités locales ayant de vastes compétences politiques et administratives, décidaient des affaires de gouvernance territoriale et le gouvernement central jouait le rôle de décideur général (Mirheidar, 1991, 22). Les Satrapies des Parthes étaient plus petites que celles des Séleucides et se conformaient, du point de vue de la superficie, aux *Eparchies*² des Séleucides (Diakonoff, 1972, 62). Certains chercheurs croient à ce que le découpage spatial des Parthes ressemblait à celui des Achéménides mais Diakonoff soulignait que la base du découpage territorial de l'époque parthe s'est formée par l'organisation politique des Séleucides. Il me semble que l'idée de Diakonoff est plus valable car tenant compte de la hiérarchie des dynasties à l'époque des Séleucides. Le système de découpage était alors inspiré de celui des Achéménides mais a subi des transformations profondes (Ghirshman, 2001, 49). Le découpage territorial à l'époque des Parthes se divisait en deux Etats : une partie qui dépendait des Parthes et n'avait pas de gouverneurs mais des rois nommés par le Roi parthe ; l'autre partie concernait les Etats parthes qui dépendaient directement du gouvernement central parthe. Le roi parthe y nomme un gouverneur intitulé *Vitaksa* (c'est-à-dire gouverneur nommé par le Roi), soit la même chose que *Xashatarpaw*n des Achéménides (Badiea, 2001, 216). Les Satrapies frontalières, du point de vue sécuritaire, avaient la responsabilité de garder et sécuriser les frontières et du point de vue économique, ils recevaient des impôts, des contributions, comptabilisaient les dépenses, et gardaient en archives les comptes (Diakonoff, 1972, 70). Parfois, plusieurs Satrapies étaient dirigées par une même personne. La plus petite unité de division territoriale était *Diz* ou en grec *Statem*. Cette unité se composait de quelques villages et était dirigée par un agent public.
- 15 A l'époque sassanide, cette structure spatiale évolue. Il nous semble qu'au début de la dynastie sassanide, le système de découpage territorial ressemblait à celui de l'époque des Parthes, mais contenait des nouveaux éléments de partition spatiale comme : 1) centralisation des dirigeants Sassanides, 2) le sentiment d'être menacé par des ennemis étrangers, 3) privilégier le facteur de sécurité et de l'armée, 4) féodalisme des familles Sassanides (de grands possessions). A l'époque de Khosrô I^{er} (Anushiravan), le royaume Sassanide ou bien *Iranshahr* (Iran-ville) se divisait en 4 grande régions à la tête de chacune d'elle il y avait un Régent. Ces régions s'appelaient "Pazox" et le régent s'appelait *Pazoxan*, il nommait les dirigeants des unités inférieures mais lui-même obéissait au Haut commandant des armées (*Sepahbod*³) (Hafeznia, 2000, 10). Cette répartition était débutée de l'époque de Kavadh I^{er} et s'est fixée à l'époque de Khosrô I^{er} et le territoire Sassanide s'est divisé en 4 parties selon les 4 points cardinaux: 1) Apakhtar⁴ (comprenant Azerbaïdjan, Arménie, Georgie tatar, Deïlam et Royan de Guilan actuel, 2) Tabarestan (Māzandarān actuel) et Rey, 3) Khorāsān: comprenant Khorāsān actuel, Komissen (Qumis) à Gorgān, Transoxiane⁵ et une partie de l'Afghanistan actuel, 4) Nimrouz : comprenant Sakestan (Sistan actuel), Kerman, Pars, Khuzestān, Ispahan, tous les ports et îles du Golfe Persique et la mer Oman, Zāboulistan, Send et Makran (Nahjiri,1991:267). Les Padousbans (Commandant des gardes frontaliers) étaient nommés par le Roi et possédaient des forces militaires. L'objectif de cet arrangement était d'empêcher l'agression par l'ennemie et garantir la paix et la sécurité des frontières aux quatre points cardinaux du pays. Cela montrait l'intérêt du Roi pour

maintenir les limites et les frontières du pays et le rôle de ces Padousbans était plutôt militaire que civil (Badii, 2001, 218).

Document 3 : l'Empire sassanide



- 16 Les limites des régions n'étaient pas stables et on les divisait selon des conditions naturelles comme le Bassin versant au *kura* (du mot grec *Chora* c'est-à-dire province, territoire), la région de Pars était divisée de cinq *Kura* : Ardeshir, Khura Darab, Khura Shapur, Khura Ghobad. Chaque *Kura* se divisait à des unités plus petites : *Rostag*⁶. A ce période, Yazd (ville ancienne au centre de l'Iran actuel) était une des *Rostags* de *Estakhr*. Les *Rostags* se divisaient aussi à des unités plus petites intitulées *Tassug* (Dehestan⁷) par exemple Naiin était l'une des *Tassugs* de Yazd. Et enfin chaque *Tassug* se composait de plusieurs villages. Donc quand nous voyons des noms comme Estakhre, Ardeshi Khura, Yazd ou Naiin, il ne faut pas penser à un point précis comme une ville, mais une espace vaste comme *Dehestan* ou arrondissement actuel (Pakzad, 2011, 126).

II. Après l'Islam

- 17 Nous n'avons pas d'informations valables concernant le système de l'administration territoriale en Iran après l'entrée de l'Islam. Cette situation est confuse jusqu'à la période des Safavides (Hafeznia, 2002, 30). Les documents historiques soulignent des grandes provinces comme Khorāsān, Transoxiane, Azerbaïdjan, Tabarestan, Arménie, Estakhre, Hamadān, Ispahan sous les Umayyades. A l'époque des Abbassides, en Iran, comme dans tous les autres territoires sous l'influence de l'Islam, le gouvernorat d'un ou plusieurs Vilayets (provinces) était confié à l'un des proches du Kalif (ou la Cour de Khilafat). Avec la prédominance des Daylamites sur Bagdad et la Chancellerie, et aussi avec la faiblesse de l'appareil du *Khilataf* dans la gestion des affaires du Royaume, il y a eu des revendications en faveur de l'indépendance et de l'autonomie des gouverneurs.
- 18 La faiblesse des Kalifs, peu à peu, s'est accentuée de sorte que, quelquefois, dans une province ou un Vilayet, un gouverneur arrivait à un niveau élevé de puissance. Le Kalif lui reconnaissait donc une sorte d'autonomie. Dans ce cas, Amir ou le gouverneur concerné était autonome et débutait son discours par le nom du Kalif, monnayait à son nom et lui envoyait des impôts chaque année (Zarrinkub, 2001, 484). Au IV^e siècle de l'hejir, le territoire abbasside se divisait en : 1) Bassora, 2) Khûzistân, 3) Fars, 4) Rey et Ispahan, 5) Mossoul, Diyarbakir, Diyarmazr, Diyar rabia, 6) Egypte et Shām (Syrie), 7) Khorāsān et Transoxiane, 8) Tatarstan et Gorgān, 9) Bahreïn et Yémen, (Ibid, 487).
- 19 Le territoire des Seldjoukides (du XI^e siècle et la fin du XII^e siècle), du point de vue géographique, se divisait en Vilayets totalement conforme aux unités territoriales de l'empire sassanide. Mais les divisions administratives des Seldjoukides n'étaient pas conformes à ce qu'elles étaient jusqu'alors. Le territoire seldjoukide, après sa défaite, a été divisé en unités territoriales (Vilayets) dont le centre était des grandes Vilayets comme Khorāsān, Azerbaïdjan, Iraq, Kerman et Farsi. L'Etat Seldjoukide se divisait administrativement en deux vastes régions : des régions dirigées directement par la Cour et des régions dont la gérance était confiée aux Emirs (gouverneurs) ou à d'autres proches du Roi. En général, jusqu'à la fin de règne de Malek Shah (qui règne de 1072 à 1092), les territoires dirigés directement par le Shah (Roi) ont été étendus mais après sa mort, ont été réduits. Se découvrent alors des unités plus petites que des Vilayets dont le centre était une ville. La superficie de ces unités n'étaient pas stables et se transformait de temps en temps (Lambton, 1983, 222).
- 20 A la suite de l'invasion des Mongols, beaucoup de ces territoires sont occupés et aménagés sur le plan militaire. Pour empêcher la révolte des paysans, Ghāzān Khan a décidé de confier tous ces territoires et vilayets à leurs commandants militaires (Rajabzadeh, 184-185). Durant cette époque, les centres de vilayets étaient des villes comme : Tabriz, Maragha, Hamadān, Qazvin, Ispahan, Chiraz, Neishabur. La résidence des Ilkhāns (des gouverneurs mongols) aussi devenaient des villes ou cités (Petrushevsky, 1986, 508). A l'époque des Mongols, l'Iran a été divisé en plusieurs provinces comme Hamadān (avec 60 villages), Rouzravar (93 villages), Khaf (200 villages), Isfarayen (451), Beihagh (321), Jowein (189), Torshiz (Kashmar) (226) (Petrushevsky, 1986:497). Après la réforme de Ghazan Khan, le pays a été divisé à 20 régions : Iraq (arab), Iraq (Iranien), Azerbaïdjan, Aran et Moghan, Shiravan, Géorgie, Malek room, vilayet Arménie, Diyarbakir et Rabiye, Kurdistan, Khuzestān, Fars, Shabankareh, Kirmān et Makran et Hormoz, Mofazeh (entre Kirmān et Sistān), Ghahestan et Nimruz et Zavolestan, Khorāsān, Māzandarān, Ghumes et Gorgān, Guilan.

En général, à l'époque des Ghaznavides (977-1186), des Saljûqs (1037-1173), des Ilkhanates mongoles (1256-1349), le découpage territorial n'était pas bien administré (Fatemeh Faridi, 2014, 33). A cause de multiples perturbations et tumultes durant ce période de l'histoire de l'Iran, des Etats indépendants et régionaux sont apparus à l'ombre des faiblesses de l'Etat central. Durant cette période de transition d'une dynastie forte à une autre plus forte), le pouvoir politique se divisait et s'installaient, selon des conditions écologiques de l'espace, un Etat régional ou local. Ces petits Etats indépendants et s'inséraient au corps de l'Etat central, le moment où ce dernier prenait le pouvoir à la main. Durant différentes époques et failles de l'Iran, on peut constater le modèle de répartition du pouvoir politique, décrit ci-après, chez les Etats indépendants locaux :

- 21 1- du début du IIIe siècle à la fin du IVe siècle de l'Hejir (Xe à XIe siècles), l'apparition d'Etats locaux indépendants dans l'espace géographique de l'Iran comme Tahirides⁸, Saffârides⁹, Alaouites, Sâmanides¹⁰, Ziyarides¹¹, Diyalamites¹².
- 22 2- du début du Ve siècle au début du VIe siècle de l'Hejir (XIIe et XIIIe siècle), l'apparition des Etats locaux indépendants comme Atabegs d'Azerbaïdjan, Ghorides¹³, Atabegs de Fars, Atabegs de Yazd, Grand Atabegs, Kara-Khitans, Kerts¹⁴.
- 23 3- du milieu du VIe siècle au début du VIIIe siècle de l'hejir (XIIIe au XVe siècles), l'apparition des Etats locaux indépendants comme Mozaffarides¹⁵, Sarbadars¹⁶, Togha tîmûrides, Chupanides¹⁷, Injouïdes¹⁸, Jalayirides¹⁹.
- 24 4- du début du IXe siècle à la fin du Xe siècle, l'apparition des Etats locaux indépendants comme Turkmènes Qara Qoyunlu²⁰ et Aq Qoyunlu²¹ à l'ouest et au nord ouest de l'Iran, des Timourides à l'est de l'Iran (Hafeznia, 2002, 445).
- 25 A l'époque Safavides (de 1501 à 1736), le modèle de l'administration territoriale, soit volontairement, soit par force, se rapproche au modèle sassanide et des facteurs militaires, financiers, fiscaux, féodaux et l'organisation régionale y jouaient un rôle dominant (Vadii, 1974, 190). Etant menacé par des ennemis étrangers, comme les Ottomans et les Uzbeks, les dirigeants et les rois safavides désiraient étendre les terrains publics. A cette époque, le système de l'administration territoriale était dirigé par le modèle des Sassanides et divisé en 4 grandes régions : Iraq, Perse, Azerbaïdjan, Khorāsān, et quelque fois le pays était divisé de 10 à 22 régions ou bien dirigé comme *Beglerbeig* (Beylerbey)²² géré par des *Vâlis* (gouverneurs directs). En effet, l'organisation politique de l'espace se transformait selon l'évolution des conditions (Hafeznia, 2002, 380). Le modèle le plus important de l'administration territoriale safavide était celui de l'époque de Shah Abbas 1. Celui-ci avait divisé le pays en 19 à 22 Etats (provinces) : 1) Shirvân (Şamaxı), 2) Karabagh (Ganja), 3) Choghursad (Iravan/Arménie), 4) Azerbaïdjan (Tabriz), 5) Erzincan, 6) Hamadân, 7) Iraq iranien, 8) Kermânchâh et Kalhor, 9) Fars, 10) Iraq Arab (Bagdad), 11) Diyarbakır, 12) Kohgiluyeh (Behbahân), 13) Kerman, 14) Gandhâr, 15) Balkh, 16) Marwah, 17) Méchèd, 18) Harat, 19) Astarabâd (Gorgân), 20) Khuzestân, 21) Kurdistan, 22) Lorestan (Pourkamal, 1977:7). L'unité inférieure de la province était *Bolook* (bolukat au pluriel), équivalent de *Rastagh* ancien et *bakhsh* actuel. Le poste de *Biglarbeigui* parfois était successoral (héréditaire) et on appelait *Beig*, celui qui allait devenir « *Amir* » (gouverneur) (Hafeznia, 2002, 380). Les *Vâlis* (5 personnes) étaient du rang plus élevé que les *Biglarbeigui*. Les *Vâlis* étaient des proches et *Amirs* les plus forts et les gouverneurs des provinces (Petrushevsky, 1986, 109).
- 26 A l'époque Afsharides, le pays était divisé en 4 grandes provinces : Azerbaïdjân (avec ses vasseaux comme Géorgie, Arménie et les territoires occupés du Caucase), Iraq de

Perse, Khorāsān, Pars. Puis, Nader Shah (1688-1747) avait occupé la partie nord-ouest de l'Inde des Gurkani et a créé un nouveau vilayet. A la tête des finances de chaque Vilayet, il y avait un trésorier (*Mostofi-o-Imamalik*). Le *Mostofi* (trésorier) était contrôlé par le Roi et celui-ci supervisait sérieusement les détails financiers de chaque Vilayet. Cet appareil d'Etat centralisé, le gouverneur de chaque région ou Area était responsable de collecter les impôts à temps (Ravandi, 1975, 197). A cette époque comme celui des Safavides, il y avait 2 catégories d'Amir qui détenaient le pouvoir : l'un installé à la Capitale et au service de la Cour, et l'autre installé aux frontières mais qui possédait le pouvoir (Pakzad, 2011, 441).

- 27 A l'époque des Zandes, la division politique de l'époque safavide, continua jusqu'aux époques ultérieures (Afshâr, Zandes, Qâdjâr), les éléments essentiels de cette administration territoriale étaient Iyalat, Vilayet, Blook, Qassaba ; Iyalat dirigé par le souverain, Vilayat par *Vâli*, Blook par régent et ce modèle continua jusque l'époque Qâdjâr. Ce modèle est la base de l'administration territoriale actuelle de l'Iran avec des éléments comme *Ostan* (province), *Shahrstan* (sous province), *Bakhsh*, *Dehestan* (Hafeznia, 2002, 382). Après le Roi, les *Vâlis* avaient le rang administratif le plus élevé et le *Vâli* de Fars et ceux des régions frontalières compte tenu de l'importance géographique et politique de ces régions, avaient une grande importance. D'autres responsables administratifs par ordre de pouvoir étaient Biglarbeig, Hakem, Khân, Sultan. Les Vilayets les plus importants de l'époque Zande étaient Arabestân, Lorestân, Kermânchâh, Kurdistân (Pakzad, 2012 :462).
- 28 A l'époque Qâdjâr et avant la Révolution constitutionnelle, il n'y a pas eu d'évolution dans l'administration territoriale. A cette époque, le pays se divisait en 5 royaumes et 12 souverainetés : le Royaume Azerbaïdjan (comprenant Azerbaïdjan et Zanjân) qui était le siège du Prince Héritier ; les régions du Kurdistân, Kermânchâh, limites des Iraqs et Lorestân ; les territoires de Fars, Port Bushehr, les ports et îles du Golfe Persique, Kohguilouye, Bakhtiyari, Khuzestân ; Khorāsān, Sistân ; Kirmân, Balûchistân.
- 29 A l'époque de Nasser al-din Shah (époque Nasseri) cette répartition évolue. Au milieu de son règne, l'Iran se répartissait en 4 régions (Azerbaïdjân, Khorāsān et Sistan, Fars, Kerman et Balûchistân) et 23 vilayets (Amirahmadian, 2004, 10).
- 30 Après la Révolution constitutionnelle, la première loi de l'administration territoriale du pays était approuvée sous le nom de « la Loi constitutive des Provinces et vilayets et les instructions aux souverains » du 19 décembre 1907. Selon son article 2, le pays est réparti en 4 souverainetés et 12 vilayets : Azerbaïdjan, Kermân, Balûchistân, Fars et des ports, Khorāsān et Sistan. Les vilayets étaient 1) Astarabad, 2) Māzandarān, 3) Guilan, 4) Zanjân, 5) Kurdistân, 6) Lorestan, 7) Kermânchâh, 8) Hamadân, 9) Ispahan, 10) Yazd, 11) Iraq, 12) Khuzestân. Comme nous constatons, selon cette répartition, les Provinces (*iyalates*) se trouvaient plutôt aux espaces périphériques et les Vilayets étaient des unités politico-spatiales à l'intérieure de l'Iran. Chaque vilayet comprenait quelques villages tous soumis à l'Etat Central (Téhéran) ou dépendant de l'une des 4 provinces. Selon cette répartition, les provinces possédaient plus de compétence que les Vilayets. Le nombre des provinces a augmenté progressivement pour atteindre le nombre de 8 en 1922. Selon cette répartition, chaque vilayet se répartissait en *Blook* et chaque *Blook* à des quartiers (Bayat, 1977, 10).
- 31 A l'époque des Pahlavi (1925-1979), la politique intérieure de l'Etat se transforme. D'après la nouvelle loi sur l'administration territoriale et les compétences des Préfets et des sous-préfets, approuvée le 7 novembre 1937, le pays se répartit en 6 *Ostans*

(Provinces) et 50 *Shahrestan*. Selon ce modèle, l'administration territoriale du pays par ordre d'importance était : Ostân, Shahrestan, Bakhsh, Dehestan, Qassaba et deh (village) (Hafeznia, 2002, 384). Reza Shah a choisi la politique de l'intégration du pays et s'est confronté sévèrement aux forces politiques locales centrifuges et a installé un système politique très centralisé. D'après la deuxième loi sur l'administration territoriale et les compétences et devoirs des Préfets et des sous-préfets (23 janvier 1938), le nombre des provinces a augmenté de 6 à 10. Selon cette loi, le pays est divisé en 10 provinces et 49 *Shahrestan*. Les provinces ont été appelées par des numéros (de 1 à 10 c'est-à-dire Province numéro 1 etc.) pour éviter la contestation des ethnies et des groupes sociaux politiques, cette loi moderne contenait des compétences et des devoirs des préfets et des sous-préfets. À travers ce système, les identités locales pour l'appellation des provinces ont été négligées. D'après l'article 1 de la loi du 7 novembre 1937 les provinces et leurs *Shahrestans* étaient :

- 32 1) Province No 1 : comprenant Zanjân, Qazvin, Sâveh, Sultanabad, Rasht et Shahsavâr;
- 33 2) Province No 2 : comprenant Téhéran, Qom, Kashân, Semnân, Sari, Gorgân;
- 34 3) Province No 3 : comprenant Tabriz, Ardabil;
- 35 4) Province No 4 : comprenant khoy, Rezâiyé, Mahâbâd, Maraqa, Bidjâr;
- 36 5) Province No 5 : comprenant Ilâm, Shah Abad, Kermanshâh, Sanandaj, Malâyer, Hamadân;
- 37 6) Province No 6 : comprenant Khoram Abad, Golpâyegân, Ahvaz, Khoramshahr;
- 38 7) Province No 7 : comprenant Behbahân, Shiraz, Bushehr, Fassa, Abâdeh, Lâr;
- 39 8) Province No 8 : comprenant Kerman, Bam, BandarAbas, Khâsh, Zâbol;
- 40 9) Province No 9 : comprenant Birjând, Torbat Heidariye, Meshed, Guchân, Bojnurd, Gonabâd, Sabzevar;
- 41 10) Province No 10: comprenant Isfâhân, Yazd (Hafeznia, 2002 :383).
- 42 De cette façon, les principales unités de découpage territorial ont retrouvé après 23 ans, leurs noms d'après les identités régionales et géographiques.

BIBLIOGRAPHIE

Amirahmadian, Bahram, (2004), « Que nous savons de l'Iran ? », Téhéran, [Texte en persan].

Bashiriye, Hossein, (2003), Les Obstacles du Développement politique en Iran, Téhéran, Edition Gam Naw, [Texte en persane].

Bayat, Azizollah, (1977), « l'Histoire et Civilisation iranienne avant l'Islam », Teheran, ed. shavid Beheshti University, [Texte en persane].

Boyle, John Andrew, (2002), De Séleucides à l'effondrement des Sassanides », Traduit par : Anousheh, Hassan, Téhéran, Ed. Amirkabir, [Texte en persane].

Diakonoff, Igor Mikhailovich, (1972), « des Parthes », Traduit Par Keshavarz, Karim, Téhéran, Ed. Elmi Farhangui, [Texte en persane].

Diakonoff, Igor Mikhailovich, (1978), History of media, Traduit par Keshavarz, Karim, Teheran, Ed. Elmi Farhangui, [Texte en persane].

Durant, Will, (1988), The Story of Civilization, Traduit par un groupe de traducteurs, Téhéran, Ed. Formation de la Révolution Islamique. [Texte en persane].

Fatemeh Faridi, Majid, (2014), l'Histoire de découpage territoriale de l'Iran », Volume 1, Téhéran, Edition de la Fondation de l'Iranologie, [Texte en persane].

Ghirshman, Roman, (2002), « L'Iran des origines à l'Islam », traduit par Moïin Mohammad, Téhéran, Ed. elmi Farhangui, [Texte en persane].

Hafeznia, Mohamadreza, (2002), « Géographie politique de l'Iran », Téhéran, Edition Samt, [Texte en persane].

Hérodote, (1961), Histoires, traduit par Hedayati, Hadi, Téhéran, Ed. Université de Téhéran, [Texte en persane].

Lambton, Ann Katharine Swynford, (1983), « Propriétaires et Cultivateurs en Iran », Traduit par : Amiri, Manuchehr, Téhéran, Ed. Elmi Farhangui, [Texte en persane].

Mirheidar, Dorreh, (1991), « Principes et fondements de la Géographie Politique », Téhéran, Edition Samt, [Texte en persane].

Nahjiri, Abdolhussein, (1991), "La Géographie historique des Villes", Téhéran. [Texte en persane].

Pakzad, Jahanshah, (2011), l'Histoire de l'Iran et de l'Urbanisme », Téhéran, Ed. Arman Shahr, [Texte en persane].

Petrushevsky, Ilja Pawlowitsch, (1986), "Cambridge 'Histoire de l'Iran", Traduis par: Izadi, Cyrus et tahvili, Hossein, Téhéran, [Texte en persane].

Rezaei, Abdolazim, (1997), « L'Histoire politico-sociale de l'Iran », Téhéran, Edition Elm, [Texte en persan].

Shahin, Daryush, (2000), « L'Asie devant l'Occident », Téhéran, Ed. Amirkabir, [Texte en persan].

Veissi, Hadi, (2013), « Introduction sur le gouvernement local », Téhéran, Edition Samt. [Texte en persane].

Zarrinkub, Abdolhussein, (2001), « L'Histoire de l'Iran après l'Islam », Téhéran, Ed. Amirkabir, [Texte en persan].

NOTES

1. La Drangiane ou Tzarangiane (grec moderne : Δραγγιανή, de l'avestique *Zranka* (« marais ») et du pashto : *dzarandja* (« moulin »), une province et une satrapie de l'Empire achéménide qui recouvrait la région du Lac Hamoun, les marais du bassin endorhéique du Sistan, aux confins de l'Iran de l'Afghanistan et du Pakistan, et son principal bassin versant, la vallée de Helmand, dans le sud-ouest de l'actuel Afghanistan et le « méplat » (*Nok Kondi*) de l'ouest du Pakistan. Elle correspond à l'actuelle région du Seistān au sud-ouest de l'Afghanistan. Sa capitale était Prophtasie. (Wikipedia.org).

2. Chaque Satrapie se composait de plusieurs Eparchie.

3. Colonel général

4. C'est à dire Le Nord
5. La Transoxiane (en arabe : *mā warā' an-nahr*, ما وراء النهر, « au-delà du fleuve », en ouzbek *Movaraunahr*)
6. Unité administrative plus grande que Tassug
7. Unité de l'administration territoriale de l'Iran qui est plus élevée que le village et inférieure à des *Bakhshs*.
8. Les Tahirides sont une dynastie ayant gouverné le Khorassan de 820 à 872.
9. Des Saffarides de Perse gouverna un éphémère empire centré sur le Seistan, une région frontalière entre l'Afghanistan et l'Iran actuels, entre 861 et 1003.
10. Des Samanides sont une dynastie ayant gouverné de 847 à 1004 le Khorassan, Hirkan, Makran, Sistan, Kharazme et Kirman.
11. Les Ziyarides (ou Zeyarides) , une dynastie persane qui gouverna les provinces caspiennes de Gourgan et de Mazandaran de 927 à 1090 environ.
12. Les Daylamites ou Dailamites , un peuple iranien habitant le Daylam, région montagneuse du nord de l'Iran actuel, au sud de la mer Caspienne.
13. La dynastie persane des Ghorides (*Ghurides* ou *Ghouridesest* issue du Khorāsān (غوريان) (oriental (aujourd'hui la province de Ghôr en Afghanistan). Ils établirent un empire éphémère entre la Perse et l'Inde aux XII^e et XIII^e siècles.
14. Les Kert, Kart ou Kurt forment une dynastie qui a régné sur Hérat et la région qui constitue actuellement l'ouest et le centre de l'Afghanistan de 1245 à 1381.
15. Les Muzaffarides sont les descendants de *Sharaf ad-Dîn al-Muzaffar*, commandant et gouverneur au service des Ilkhans mongols de Perse.
16. Les Sarbadârs¹ ou Sarbédâriens² (*brigands*) est une des dynasties locales apparue après la chute des Il-Khanides.
17. Les Chupanides, Chobanides ou Tchupanides¹ aussi connus sous le nom de Suldus (Süldüz, Soldus), sont les descendants d'un émir mongol nommé Chupan, qui ont pris de l'importance au XIV^e siècle en Iran.
18. Les Injouïdes ou la dynastie des Inju est l'une des dynasties mineures qui se sont partagé l'empire des Ilkhanides au XIV^e siècle (environ 1325-1353).
19. Les Jalâyirides ou Djalayirides, (1336-1432) sont une dynastie musulmane issue de la tribu mongole des Djalayir associée à Hülegü, petit-fils de Gengis Khan et fondateur de la dynastie des Ilkhans mongols de l'Iran.
20. Les Qara Qoyunlu ou Kara Koyunlu (turkmène : *Garagoýunly* ; turc : *Karakoyunlu* ; persan قراقویونلی), forment une fédération tribale d'origine turcomane qui a régné sur ce qui est aujourd'hui l'Est de l'Anatolie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan iranien et le nord de l'Irak de 1375 à 1468.
21. Les Aq Qoyunlu ou Ak Koyunlu (turkmène : *Akgoýunly*, turc : *Akkoyunlular*, turc osmanli/persan : آق قویونلی, *āq qūyūnlī*), était une fédération tribale sunnite Oghouzes turque qui a régné sur ce qui est aujourd'hui l'est de l'Anatolie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le nord de l'Irak et l'ouest de l'Iran de 1378 à 1508.
22. Littéralement « émir des émirs », une haute distinction de l'Empire ottoman utilisée durant le Moyen-Âge et l'époque moderne.

RÉSUMÉS

Cet article aborde la longue évolution, depuis l'Empire Mède au Ve siècle av. J.C, des divisions territoriales du territoire iranien. Il montre comment les structures territoriales politiques d'aujourd'hui sont héritées des premières adoptées durant l'Antiquité.

This article approaches the long evolution, since the Empire Mede in 5th century av. J.C, territorial divisions of the Iranian territory. It shows how the political territorial structures of today are inherited from the first ones adopted during the Antiquity

INDEX

Mots-clés : Iran, géographie politique, divisions territoriales, administration territoriale, gouvernance territoriale

Keywords : Iran, Political Geography, Territorial Divisions, Territorial Administration, Territorial Governance

AUTEUR

SYRUS AHMADI

Assistant Professeur

Dép. Géographie Politique

Univ. Tarbiat Modares

Téhéran- Iran

syrus_ahmadi@hotmail.com